

Image not found or type unknown



Refus nouvelles tâches travail quel risque ?

Par **Eva94230**, le **06/06/2023** à **20:21**

Bonjour, rnJe suis actuellement en CDI en tant qu'assistante médicale de recherche et ma direction veut nous rajouter des tâches sans pour autant modifier notre poste donc pas nécessaire de signer quelque chose. rnCependant, si je refuse d'effectuer ces nouvelles tâches qu'est ce que je risque ? Mise à pieds ? rnrnEn vous remerciant.

Par **Eva94230**, le **06/06/2023** à **20:40**

Nous refusons car les tâches ne correspondent pas à notre poste actuel donc nous allons devoir être formé alors que nous sommes actuellement en sous effectifs et que nous sommes débordées. rnNous avons exprimé plusieurs fois par écrit et oral que nous n'étions pas d'accord mais cela n'a pas été pris en compte. rnLa direction à demandé à nos supérieurs de réaliser une nouvelle fiche de poste avec les nouvelles tâches.